



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT-ST-FRANÇOIS
CANTON DE LINGWICK

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 365-2022

Le règlement n°365-2022 *Code d'éthique et de déontologie* a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue le 7 mars 2022.

Copie de ce règlement est disponible sur demande au bureau de la municipalité.

Donné à Lingwick, ce huitième jour de mars deux mille vingt-deux.

Nicole Lamontagne
Directrice générale et
secrétaire-trésorier par intérim

72, Route 108, Lingwick (Québec) JOB 2Z0
Téléphone : (819) 877-3311 Télécopie : (819) 877-3315
Courriel : canton.lingwick@hsfgc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Articles 419 et 420 du Code municipal)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de LINGWICK certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits suivants: au dôme postal, au bureau municipal et au tableau d'affichage de Gould, ce 8^e jour de mars 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8 mars 2022.

Nicole Lamontagne, directrice générale et secrétaire-trésorière